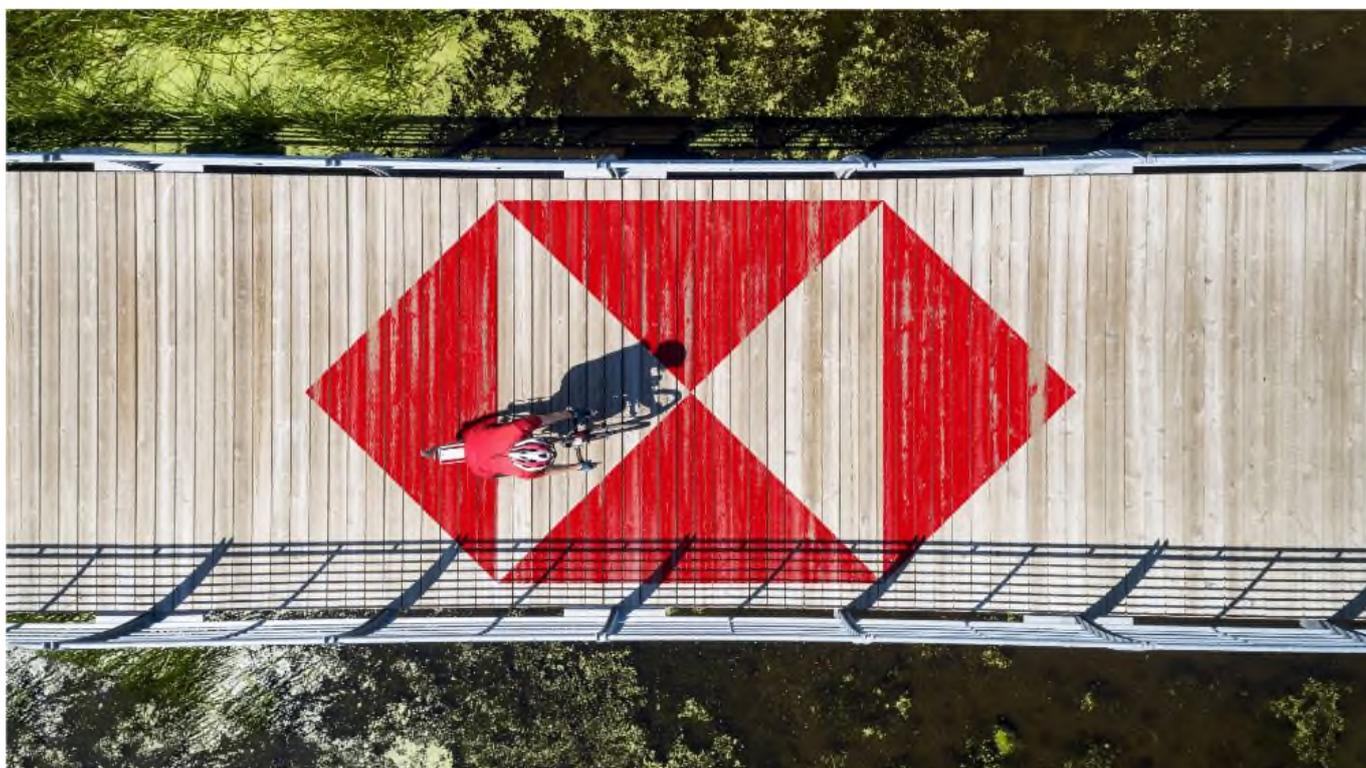




Mon **épargne** salariale
& retraite



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de la signature d'un protocole d'accord entre HSBC Continental Europe et Natixis Interépargne avec pour objectifs de créer un partenariat avec l'un des leaders du marché de l'épargne salariale et retraite et de permettre au groupe HSBC en France d'offrir à ses clients et leurs salariés ou anciens salariés une gamme de services élargie.

Ce projet prévoit notamment^[1] :

- la cession de HSBC Epargne Entreprise (« HSBC EE ») à Natixis Interépargne entraînant la reprise de la tenue de vos comptes d'épargne salariale et le traitement de vos opérations par Natixis Interépargne ;
- l'absence pour vous de frais de migration et l'absence d'impact sur le montant de vos avoirs qui resteront investis dans les mêmes fonds ;
- le maintien de la gestion financière des fonds, dans lesquels votre épargne est investie, par HSBC Global Asset Management (France) ;
- la continuité des relations commerciales entre votre entreprise et HSBC Global Asset Management (France).

Nous souhaitons vous apporter des précisions sur les prochaines étapes de ce projet de transfert de l'activité de tenue de compte qui devrait s'achever opérationnellement courant janvier 2025.

Afin de préparer et de sécuriser ce transfert, une phase de tests doit être réalisée afin de contrôler la qualité des données et leur bonne intégration dans les systèmes d'information du futur teneur de compte, Natixis Interépargne. Pour cela, nous devons communiquer de façon temporaire à Natixis Interépargne des données individualisées, tels que l'adresse des titulaires de comptes, les numéros de comptes, le nombre de parts de fonds détenus. Ces données seront bien sûr pseudonymisées^[2] puis cryptées avant leur envoi.

Les tests se feront dans le respect de la réglementation sur la protection des données personnelles^[3]. HSBC EE et HSBC Continental Europe, en particulier leur Délégué à la Protection des Données (dont les coordonnées figurent ci-dessous^[4]) et leurs équipes de Sécurité Informatique, veilleront à la protection des données ainsi transférées.

Jusqu'au transfert de vos comptes d'épargne salariale sur la plateforme de Natixis Interépargne, le traitement de vos opérations reste assuré, dans les conditions actuelles, par HSBC EE et ses équipes dont les coordonnées de contact sont inchangées.

Pour vous, le changement de teneur de compte se traduira par une expérience utilisateur enrichie et l'accès à un site Internet et une application mobile optimisés. L'accès à ces outils

digitaux nécessitera de **nouveaux identifiants et données de connexion** qui vous seront communiqués par Natixis Interépargne préalablement à l'activation des espaces sécurisés.

Pour vous accompagner et vous permettre de vous préparer à ces évolutions, nous vous transmettrons, avant le transfert, les informations suivantes :

- des « questions / réponses » permettant de répondre à la plupart des interrogations que vous pourriez vous poser sur ce transfert et ses aspects pratiques ;
- des vidéos de démonstration de vos futurs espaces sécurisés (site Internet et application mobile de Natixis Interépargne).

Nous vous donnons rendez-vous mi-novembre pour la prochaine communication en lien avec ce projet.

Soyez assuré(e) qu'HSBC EE attache la plus grande importance à la sécurisation de vos avoirs et met en œuvre les ressources nécessaires à la reprise dans les meilleures conditions de son activité par Natixis Interépargne.

Nous vous remercions pour votre confiance et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Julien Barbat
Directeur Général de HSBC Epargne Entreprise

En vertu du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les titulaires de comptes disposent de droits sur les données personnelles les concernant ; ceux-ci sont listés dans notre charte de protection des données personnelles, disponible sur notre site Internet : <https://www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/-/media/files/attachments/ere/common/charte-protection-donnees-personnelles.pdf>

Les titulaires de comptes disposent également du droit de déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (merci de visiter : www.cnil.fr/fr/contacter-la-cnil-standard-et-permanences-telephoniques ou d'adresser un courrier à l'adresse suivante : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris - Cedex 07).

[1] Sous réserve des approbations réglementaires nécessaires.

[2] La pseudonymisation est un traitement de données personnelles réalisé de manière à ce qu'on ne puisse plus attribuer les données relatives à une personne physique sans information supplémentaire. En pratique, la pseudonymisation consiste à remplacer les données directement identifiantes (nom, prénom, etc.) par des données indirectement identifiantes (alias, numéro séquentiel, etc.). La pseudonymisation constitue une des mesures recommandées par le Règlement Général sur la Protection des Données pour limiter les risques liés au traitement de données personnelles.

[3] HSBC Epargne Entreprise, en sa qualité de responsable de traitement, procède au traitement relatif à la transmission de vos données personnelles conformément à sa politique de protection des données afin de permettre une cession à un acheteur sur la base légale de son intérêt légitime.

Natixis Interépargne intervient en qualité de responsable de traitement, sur la base de son intérêt légitime, en ce qui concerne la réalisation des tests sur les données personnelles pseudonymisées transmises par HSBC Epargne Entreprise à des fins de sécurisation d'une éventuelle reprise d'activité et dans le respect de la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles. A l'issue des tests, les données transmises dans ce cadre seront supprimées définitivement.

[4] Pour contacter le Délégué à la Protection des Données d'HSBC Epargne Entreprise et d'HSBC Continental Europe :

dataprotection@hsbc.fr

Informations importantes

Cet email est produit et diffusé par HSBC Asset Management (France) pour le compte de HSBC Epargne Entreprise (France). Toute reproduction ou utilisation non autorisée de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Cet email est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire, vous n'êtes pas autorisé à le copier, le transmettre, le divulguer ou l'utiliser en totalité ou en partie. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez le supprimer ainsi que toutes ses copies sur votre système et informer immédiatement l'expéditeur en répondant à son email. Les communications par Internet ne sont pas garanties en termes de délais, de sécurité ou d'absence de virus. L'expéditeur décline toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions.

HSBC Asset Management (France) est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France)

421 345 489 RCS Nanterre - SA au capital de 8.050.320 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38, avenue Kléber 75116 Paris

Siège social : Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle- 92400 Courbevoie - La Défense 4

www.assetmanagement.hsbc.fr

HSBC Epargne Entreprise (France)

672 049 525 RCS Nanterre - SA au capital de 31.000.000 euros

Entreprise d'investissement et établissement Teneur de Compte Conservateur d'épargne salariale

Adresse postale : 38, avenue Kléber 75116 Paris

Siège social : 110, esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie

www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr

Copyright © 2024 HSBC Epargne Entreprise (France). Tous droits réservés. Document non contractuel.

AMFR_2024_EE_NW_0087. Septembre 2024.